

# Les transports en commun

## Chapitre 6

---

Comment améliorer l'option pour les navetteurs  
la plus populaire

<b>6.1</b>	<b>Le service de transports en commun.....</b>	<b>6-2</b>
	Travaillez avec les agences de transports en commun pour améliorer le service à votre lieu de travail	
<b>6.2</b>	<b>L'accès aux transports en commun .....</b>	<b>6-3</b>
	Rendez le voyage en provenance et à destination des transports en commun aussi pratique que le reste du voyage	
	6.2.1 La marche et l'attente .....	6-3
	6.2.2 Le cyclisme .....	6-4
	6.2.3 La conduite.....	6-5
	6.2.4 Les navettes.....	6-5
<b>6.3</b>	<b>Les tarifs des transports en commun .....</b>	<b>6-6</b>
	Enlevez certains obstacles importants à l'utilisation des transports en commun	
	6.3.1 La vente des billets au travail.....	6-6
	6.3.2 Les programmes de laissez-passer par retenues sur le salaire .....	6-6
	6.3.3 Les subventions aux tarifs de transports en commun .....	6-7
<b>6.4</b>	<b>Les renseignements sur les transports en commun.....</b>	<b>6-7</b>
	Aidez les navetteurs à obtenir les connaissances requises	

## Chapitre 6

# Les transports en commun

Dans beaucoup de villes et de villages canadiens, les transports en commun sont la principale solution de rechange à la conduite au travail en auto. C'est le seul mode de locomotion qui offre un transport confortable, souple, bon marché, à longueur d'année aux personnes de tous âges et capacités, et de nombreux avantages par rapport à la voiture :

- Les transports en commun sont le mode le plus sécuritaire de se déplacer dans les villes.
- Les transports en commun sont éconergétiques et sont à l'avant-garde des nouvelles technologies électriques de transports.
- Les transports en commun sont bon marché, offrant normalement des services pour moins que mille dollars par an, et dans bien des cas, pour quelques centaines de dollars.
- Les transports en commun desservent des personnes de tous âges et capacités et sont le seul moyen de transports pour des milliers de Canadiens handicapés.
- Les transports en commun complètent la marche et le cyclisme.
- Les transports en commun aident à créer des rues et des collectivités dynamiques, et beaucoup de villes canadiennes se dégraderaient sans l'excellent service de transports en commun dont ils disposent.

Environ 10 pour cent de navetteurs canadiens utilisent les transports en commun, mais dans les villes les plus grandes, cette proportion atteint 22 pour cent. Beaucoup de ces navetteurs ont un choix de mode de transports et ils choisissent les transports en commun parce que celui-ci leur convient le mieux. Ce nombre peut être augmenté en rendant les transports en commun plus attrayants au sein du lieu de travail.



N'oubliez pas de lire le chapitre 4 pour de plus amples informations sur la manière de promouvoir et de soutenir le navettage par transports en commun.

### Encore curieux?

Pour de plus amples informations sur les transports en commun au Canada, y compris des liens aux sites Web tenus par des agences de transports en commun, visitez le site Web de l'Association canadienne du transport urbain à l'adresse [www.cutaactu.ca](http://www.cutaactu.ca).

## 6.1 Le service de transports en commun

En tant qu'employeur, vous pouvez jouer un rôle actif pour améliorer le service de transports en commun – mais pour y arriver, vous devez travailler en coopération avec votre agence locale de transports en commun.

Il est important de comprendre les contraintes auxquelles font face les agences canadiennes de transports en commun quand elles planifient les itinéraires et la fréquence des services. Premièrement, la demande de transport dans beaucoup de villes augmente plus vite que les agences de transports en commun ne peuvent satisfaire en ajoutant de nouveaux services, ce qui signifie que les autobus aux heures de pointe sont souvent pleins. Deuxièmement, les agences de transports en commun doivent suivre les directives des autorités locales qui commandent où et quand les transports en commun doivent être fournis, ce qui veut dire que les planificateurs de transports en commun n'ont pas nécessairement le choix de déplacer un service d'un endroit à un autre ou d'une heure à une autre. Troisièmement, toutes les rues ne sont pas toujours suffisamment résistantes pour supporter des transports en commun sans subir des dommages sévères, c'est-à-dire que seules certaines rues conviennent aux transports en commun. Ces facteurs font que les agences de transports en commun ne peuvent pas toujours offrir les services qu'elles ou leurs clients aimeraient avoir.

Il est aussi important de tenir compte du fait que la prestation des transports en commun coûte de l'argent. Parfois la simple action d'ajouter un autobus à un itinéraire d'une heure le matin et l'après-midi, aux heures de pointe, pourrait exiger l'achat d'un nouvel autobus nouveau (coût d'achat : 400 000 \$), en plus du coût d'exploitation supplémentaire d'environ 40 000 \$ par an.

En dépit de ces défis, les agences de transports en commun s'efforcent d'augmenter leurs services et de les rendre davantage économiques. Le meilleur moyen pour votre organisme d'obtenir une amélioration des services de transports en commun est de rencontrer le fournisseur local de transports en commun, de partager avec lui les renseignements obtenus au moyen d'enquêtes internes sur les navetteurs et d'examiner les options. Si les planificateurs de transports en commun savent où habitent vos employés, quand ils voyagent, combien d'entre eux utilisent les transports en commun et combien pourraient être encouragés à le faire, ceux-ci peuvent maximiser l'exploitation des véhicules et l'usage des conducteurs. Pour augmenter le poids de vos demandes, vous pouvez solliciter la participation des employeurs avoisinants dans cette négociation.



## 6.2 L'accès aux transports en commun

Seules quelques personnes chanceuses vivent et travaillent dans des bâtiments desservis directement par les transports publics. Pour tous les autres usagers de transports en commun, le voyage de leur maison ou de leur bureau à l'arrêt le plus proche de transports en commun fait autant partie de leur navette quotidienne que leur voyage en autobus, en tramway, en métro ou en train. En fait, les usagers des transports en commun sont deux fois plus sensibles au temps nécessaire pour se rendre à leur arrêt et attendre l'autobus ou le train qu'au temps de voyage en autobus ou en train. Ils sont également sensibles à la chaleur, au froid, au vent, à la pluie et à la neige qu'ils subissent en route.

Dans cette section, nous présentons à l'employeur des moyens de rendre les transports en commun plus faciles et plus confortables et, par conséquent, plus attrayants.

### 6.2.1 La marche et l'attente

La plupart des usagers de transports en commun marchent pour se rendre à leur arrêt et en revenir, et il est important que les itinéraires piétonniers entre votre lieu de travail et les arrêts du voisinage soient aussi directs et sécuritaires que possible. Nous examinons certaines questions clés dans les paragraphes suivants.

**Les itinéraires piétonniers.** L'itinéraire entre votre lieu de travail et l'arrêt le plus proche de transports en commun doit être aussi direct, sécuritaire et sûr que possible. Les employés ne doivent pas avoir à traverser des terrains de stationnement, des champs boueux ou de l'herbe mouillée pour atteindre leur arrêt. Ils ne doivent pas non plus courir le risque de trébucher sur une surface de route brisée ou fendue ou sur des branches mortes. L'itinéraire doit être bien éclairé et ne doit pas être assombri par de la végétation.

**L'emplacement de l'arrêt de transports en commun.** Dans la plupart des villes canadiennes qui ont un service de transports en commun, la presque totalité des lieux de travail ne sont qu'à 400 ou 500 mètres d'un arrêt de transports en commun. Si les employés sont mécontents de la distance qu'ils doivent marcher pour atteindre les transports en commun, demandez à l'agence de transports de faire un changement mineur d'itinéraire pour rapprocher le service. Il se peut que l'autobus passe juste devant votre porte, mais que votre entreprise soit située entre deux arrêts – demandez à l'agence de transports d'ajouter un nouvel arrêt ou de rapprocher un arrêt de votre porte.



Arrêt d'autobus dans l'entreprise (en haut) et « centre de transports en commun » dans la salle de réception principale de Nortel Networks à Ottawa, Ont.

**Les installations de l'arrêt de transports en commun.** Parmi les caractéristiques importantes d'un bon arrêt de transports en commun, on compte la protection contre le soleil, le vent, la neige et la pluie, la disponibilité de banquettes pour rendre l'attente plus confortable, la disposition de lumières et la visibilité pour donner aux usagers un sentiment de sécurité et la fourniture de renseignements sur les itinéraires desservis par cet arrêt. Si l'arrêt qui dessert votre lieu de travail n'a pas toutes ces caractéristiques, communiquez avec votre agence locale de transports en commun pour déterminer quelles améliorations peuvent être apportées, peut-être en partageant les coûts avec des employeurs avoisinants.

## 6.2.2 Le cyclisme

Les agences de transports en commun se rendent compte que les navetteurs cyclistes sont souvent des usagers de transports en commun à temps partiel. Elles font donc des efforts pour mieux intégrer le cyclisme aux transports en commun. Assurez-vous que les cyclistes et les usagers de transports en commun potentiels de votre entreprise sont au courant de ces options.

Une forme d'accès cycliste aux transports en commun est la disposition de stationnement sécuritaire pour les bicyclettes aux arrêts et aux gares de transports en commun, ce qui permet aux navetteurs de garer leur bicyclette pendant la journée de travail. Certains navetteurs demandent un stationnement pour les bicyclettes à l'arrêt de transports en commun desservant leur travail, de manière à avoir une bicyclette disponible à l'extrémité travail de leur navette également.

Depuis une dizaine d'années, une deuxième forme d'accès cycliste est devenue populaire dans les villes canadiennes : des supports à bicyclettes montés sur les autobus qui permettent aux navetteurs d'amener leur bicyclette avec eux. Cette solution présente plusieurs avantages, en particulier une réduction du risque de vol, la capacité de réduire le temps d'accès aux transports en commun côté maison et côté travail, et la souplesse de se déplacer à bicyclette pour se rendre au travail et d'utiliser les transports en commun pour en revenir. Demandez à votre agence locale de transports si elle prévoit offrir ce service ou le fait déjà. Certaines agences permettent aussi aux passagers d'amener leur bicyclette à l'intérieur de l'autobus ou du train, si l'heure et le nombre de passagers le permettent.



Un navetteur charge sa bicyclette sur un support fixé à un autobus d'OC Transpo à Ottawa, Ont.

## 6.2.3 La conduite

Bien que pour certains la conduite automobile jusqu'aux transports en commun semble curieuse, d'autres considèrent cette solution logique. Souvent, les employés qui vivent en banlieue ou à la campagne trouvent que la voiture est le meilleur moyen d'accéder aux transports en commun. Assurez-vous que vos employés sont au courant des options relatives à ce genre de navette – cela peut les transformer en usagers des transports en commun.

Il existe généralement des parcs relais dans les villes qui ont des systèmes de transports ou de trains de banlieue rapides. Dans certains cas, les services de stationnement pour les voitures laissées dans la gare de navette pour la journée sont gratuits. Certains parcs relais ont des espaces réservés aux voitures servant au conavettage. Dans des parcs qui accueillent des milliers de voitures, ce service peut s'avérer très utile.

Les postes d'attente, où l'usager des transports en commun est déposé par une autre personne qui conduit la voiture, sont aussi très répandus. Certaines agences de transports en commun fournissent des zones spéciales de dépôt et d'attente pour cette activité.

## 6.2.4 Les navettes

Si l'accès aux transports en commun est particulièrement difficile pour vos employés et si une augmentation de l'usage des transports en commun est un but important de votre programme d'options pour les navetteurs, vous pouvez envisager la prestation d'une navette privée entre votre lieu de travail et la gare ou l'arrêt de transports en commun le plus pratique. Bien que cette option implique un certain coût, elle pourra réduire les coûts de stationnement engagés par l'employeur si elle enlève un obstacle important à l'usage des transports en commun. Il est important de noter que des questions de réglementation et de responsabilisation concernant cette option pourraient devoir être réglées dans certaines régions et qu'il faut se renseigner à ce sujet.



La navette des employés jusqu'à la gare des trains de Dorval fournie par Bombardier Aéronautique à Dorval, Qué.

## 6.3 Les tarifs des transports en commun

Le navettage au moyen des transports en commun coûte beaucoup moins cher que la possession et l'utilisation d'une voiture. Cependant, les navetteurs ont tendance à accorder de l'importance aux faux frais. Aussi, ils peuvent trouver que les transports en commun coûtent cher s'ils possèdent déjà une voiture et si le stationnement au travail est économique ou gratuit. Le paiement des transports en commun peut être également considéré comme un inconvénient par ceux qui se servent de billet ou paient en espèces. En outre, les transports en commun peuvent s'avérer compliqués dans les villes qui ont un système de zones, de tarifs variables selon l'heure du jour, de suppléments pour service express, etc.

Un employeur peut prendre plusieurs mesures pour surmonter ces obstacles et encourager l'usage des transports en commun.

### Ça marche!

Plusieurs agences de transports en commun canadiennes ont commencé à vendre leurs laissez-passer par retenues sur le salaire.

- À Victoria, C.-B., BC Transit offre le PROPASS (Cf. [www.bctransit.com](http://www.bctransit.com))
- À Vancouver, C.-B., TransLink offre le Employer Pass (Cf. [www.translink.bc.ca](http://www.translink.bc.ca))
- À Kitchener, Waterloo et Cambridge, Ont., Grand River Transit offre le « corporatepass » (Cf. [www.grt.ca](http://www.grt.ca))
- À Ottawa, Ont., OC Transpo offre le ECOPASS (Cf. [www.octranspo.com](http://www.octranspo.com))
- À Gatineau, Qué., la Société de transport de l'Outaouais offre le Passe-partout plus (Cf. [www.sto.ca](http://www.sto.ca))

### 6.3.1 La vente des billets au travail

En s'entendant avec le fournisseur local de transports en commun pour vendre des laissez-passer ou des billets au travail, les employeurs offrent un service vraiment utile aux navetteurs en transports en commun. En effet, les employés n'ont pas besoin de trouver un magasin qui vend des billets de transports, et les usagers qui paient généralement le prix du voyage en espèces peuvent économiser en achetant des billets avec aise.

### 6.3.2 Les programmes de laissez-passer par retenues sur le salaire

Dans tout le Canada, des agences de transports en commun vendent maintenant des laissez-passer aux employés d'entreprises participantes, par retenues sur le salaire. Elles offrent généralement un escompte de 10 à 20 pour cent, et dans certaines villes ce programme comprend le confort supplémentaire d'un laissez-passer annuel ou semi-permanent, ce qui veut dire que les employés participants n'ont plus à remplacer leur laissez-passer tous les mois. Demandez à votre fournisseur local de transports en commun si un tel programme est prévu, et dans la négative, s'il compte en créer un.

### 6.3.3 Les subventions aux tarifs de transports en commun

Bien que la pratique de subventionner les tarifs de transports en commun des employés soit moins répandue au Canada que dans de nombreux autres pays, l'idée qui commence à gagner du terrain. Il s'agit d'un avantage qui distingue votre entreprise de vos concurrents dans la course pour attirer des employés qualifiés. Cette pratique réduit également les coûts de stationnement et finit par faire économiser de l'argent à l'employeur aussi bien qu'aux employés. Des recherches ont aussi montré qu'une subvention de l'employeur, quelle que soit sa taille, peut constituer un incitatif puissant au navettage par transports en commun. Il faut noter que les subventions aux laissez-passer de transports en commun sont considérées comme des avantages imposables au Canada et que cela peut réduire le bénéfice net pour les employés.

#### Ça marche!

De plus en plus d'employeurs canadiens offrent des laissez-passer subventionnés de transports en commun aux navetteurs :

- La British Columbia Teachers' Federation à Vancouver, C.-B., offre une subvention de 30 pour cent
- Le Grand River Hospital à Kitchener, Ont., offre une subvention mensuelle de 20 \$
- La Société d'aide à l'enfance, à Ottawa, Ont., offre une subvention mensuelle de 30 \$

## 6.4 Les renseignements sur les transports en commun

La complexité des systèmes de transports en commun peut causer une certaine confusion et des difficultés. Face à un vaste choix d'itinéraires, les usagers réguliers des transports en commun voient une occasion, alors que les non-usagers considèrent la chose comme un défi. Ceux qui ne sont jamais monté à bord d'un autobus, ou qui ne l'ont pas fait depuis des années, peuvent penser que les transports en commun sont lents, sales et inconfortables – image que les agences de transports en commun s'efforcent de démentir en ayant recours à la technologie moderne et en offrant une formation poussée à leur personnel. Le meilleur moyen de contredire ces informations fausses et ces notions démodées est de fournir des informations détaillées et d'encourager l'expérience vécue.

**Les informations imprimées.** La plupart des agences de transports publient des informations détaillées pour leurs usagers, y compris des cartes du système et des horaires, des emplois du temps d'itinéraires, des bulletins d'usagers, des tarifs, des avis de changement de service et des descriptions de services pour activités spéciales. Beaucoup d'agences sont heureuses de fournir des exemplaires de ces documents aux employeurs pour qu'ils les distribuent ou les affichent au travail – un stand d'information dans votre salle de réception ou votre cafétéria est un bon moyen de les rendre disponibles. Vous pouvez aussi inclure des nouvelles importantes sur les transports en commun dans un bulletin destiné au personnel. Les usagers des transports en commun apprécient ces publications, et ceux qui n'utilisent pas les transports en commun peuvent être curieux de voir de quoi il s'agit.



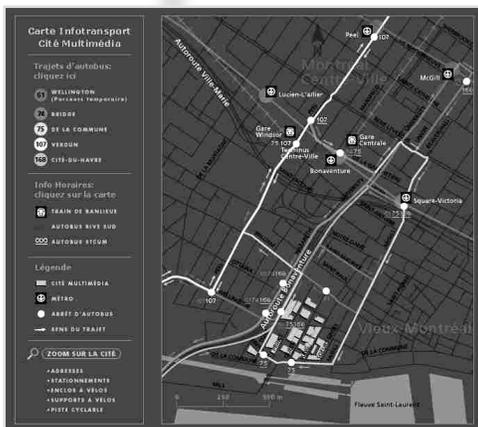
Présentoir d'informations sur les transports en commun pour les navetteurs chez BC Housing à Burnaby, C.-B.

Il est aussi utile d'afficher clairement des renseignements à l'entrée principale de votre entreprise, décrivant l'emplacement des arrêts d'autobus du voisinage, leur itinéraire, leur heure d'arrivée prévue et le temps approximatif de marche jusqu'aux arrêts. Certaines agences de transports en commun ont même un système de téléphone informatisé qui donne le nombre de minutes jusqu'à la prochaine arrivée d'autobus aux arrêts principaux – dans ce cas, affichez simplement le numéro pour votre arrêt à côté d'un téléphone dans votre salle de réception.

**Les informations électroniques.** Beaucoup de systèmes de transports en commun ont des sites Web complets avec les cartes d'itinéraires et les horaires, les tarifs et les avis spéciaux. Certaines agences de transports en commun peuvent et veulent consacrer une page de leur site Web à des informations d'itinéraire pour de grosses entreprises qui ont plusieurs lieux de

travail, ou pour des entreprises qui sont également des destinations publiques importantes. Si votre programme d'options pour les navetteurs comprend un site Web interne, assurez-vous d'y inclure un lien direct au site Web de l'agence de transports en commun. Autrement, assurez-vous d'inscrire l'adresse du site Web des transports en commun dans vos courriels ou vos bulletins, de manière à ce que les navetteurs intéressés puissent marquer ce site d'un signet et y retourner régulièrement.

**Les informations interactives.** Les explications et les discussions de vive voix sont un bon moyen de surmonter la crainte et la confusion que ressentent ceux qui prennent des transports en commun pour la première fois. Déterminez si votre agence de transports en commun peut fournir du personnel pour donner des séances de planification d'itinéraire dans votre entreprise, ou pour animer un stand d'information dans une foire des transports ou toute autre activité spéciale dans le cadre de votre programme.



Carte de transports en commun fournie sur le site Web de la Cité Multimédia à Montréal, Qué.